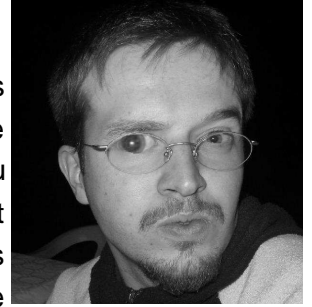


L'ESQYV N°7

Journal publié par l'association Reflex' - numéro 7- Mai 2006

Nous y voilà ! Le dernier numéro de l'ESQYV de l'année 2006 est entre tes mains. Je sens la larme te monter à l'œil, fidèle lecteur, à l'annonce de cette terrible nouvelle, mais ne t'inquiètes pas, « we'll be back ». L'association REFLEX a fait du bon boulot cette année, comme le prouve l'institut de sondage INSLU (Institut National de Sondage des Lectures Universitaire : <http://www.influ.new.fr>) : d'après leurs sources, le journal l'ESQYV, serait lu et apprécié par 60% des étudiants de l'UVSQ (au 15 avril 2006), et devrait atteindre les 90% d'ici avril 2007. Alors unissons-nous dès l'année prochaine dans une « lecture utile » ! Notre programme pour l'année à suivre est bien plus prometteur que celui des autres rédactions universitaires (loin de moi l'idée de vouloir faire du prosélytisme. Utiliser cette manne que sont les instituts de sondages pour les grands groupes détenant les médias, serait contraire d'une part à notre intégrité, et d'autre part à la dynamique de libre expression, que nous nous efforçons de mettre en place pour nos camarades étudiants. Ces données ne sont citées que dans le but de vous remercier de l'intérêt porté au journal).



Divers projets ont été retenus pour l'année prochaine, tel que :

- la création d'une bibliothèque en ligne en libre accès, basée sur un élan solidaire d'échange de livres, BD, magazines etc...
- La modification des statuts de l'association (afin de répondre à une demande croissante de certains de nos lecteurs). A titre d'exemple, l'une de ces modifications pourrait permettre à toute forme de vie terrestre, d'adhérer à l'association (chats, chiens, hamsters, plantes, arbres etc...)
- Une mise à jour du site Internet qui ne saurait tarder : <http://associationreflex.free.fr>
- La nomination de « Joe l'Indien » comme mascotte officielle. Joe est une petite statuette en bois, rapportée par nos rédacteurs fous, lors d'un de leurs voyages au sein d'une tribu d'indigènes des « Black Mountains » (Montagnes Noires ou Monts d'Arée en français) se situant dans le coin de Morlaix en Bretagne.
- Une possible mise en place d'une télévision universitaire, la TUILE (Télévision Universitaire Indépendante, de Libre Expression, acronyme non officiel, improvisé sur l'instant...)

Nous tenons à vous rappeler que l'ESQYV est un journal de libre expression, mis à votre disposition gratuitement, écrit par vous (adhérents ou non) et pour vous, dans une optique de réflexion collective sur tous les sujets qui vous touchent (en passant par votre intérêt pour le dernier album des « Arctic Monkeys » ou pour votre ras le bol de la mode sudoku, ou bien encore pour exprimer votre prise de position sur des faits d'actualité à l'échelle locale, régionale, ou nationale). Merci d'avoir lu mon « Edito », maintenant vous pouvez jeter ce numéro, de toute façon il n'y a que de la merde à l'intérieur...

Jimbo

Au menu de ce numéro : un point sur les opinions politiques des avants gardes éclairées, les dernières actualités universitaires et à la fin les pages cultures sans sudoku ni horoscope.

Opinions ? Nous rappelons que ce journal est d'abord une tribune libre et que les articles suivants ne reflètent que les idées de leurs auteurs.



Un débat sur la monarchie pourrait sembler quelque peu, à notre époque, dépourvu de sens tant des valeurs superficielles comme la « république » ont envahi l'espace politique pour balayer toute valeur contraire. Que l'on se le dise : hors de la République, point de salut ! Et même les communistes révolutionnaires se targuent de « valeurs républicaines. » Et pourtant, elle existe cette minorité de personnes, ces « hérétiques, » qui refusent encore ce dogme de la pensée unique et du politiquement correct. Affirmons-le fièrement: aujourd'hui encore il y en a pour se prétendre « royalistes. »

C'est le cas de votre humble serviteur.

Mais attention ! Restons précis : Le « royalisme » est un terme vague. De la même manière qu'il y a autant d'anarchismes que d'anarchistes, on peut dire qu'il y a presque autant de royalismes que de royalistes. Et en effet, quoi de plus divers que la pléthore de mouvements royalistes, des absolutistes aux parlementaristes, des théocrates aux « républicains, » des chouans de la plus pure tradition aux libéraux orléanistes voire aux socialistes ? Tous ces groupes, toutes ces sensibilités, peuvent se

revendiquer du « royalisme » et, cela, en aucune façon à l'exclusion des autres.

Aussi, si je devais me contenter d'évoquer, superficiellement et succinctement, les valeurs qui motivent les monarchistes français, il me semble que le premier point à nécessairement aborder est l'attachement à la souveraineté. Les raisons sont multiples à ce « souverainisme » mais, à l'heure où le magma européen menace de dissoudre la France dans une bureaucratie apatride, c'est en effet le premier critère qui semble à retenir puisque, même s'il existe quelques individus faisant exception,

l'immense majorité des royalistes sont attachés à la souveraineté de la France, une souveraineté qui s'incarne dans la personne même du Roi, chef de l'Etat, arbitre des institutions. Le second critère que l'on peut retenir, et qui n'est pas des moindres, est la recherche d'une stabilité et d'une continuité à l'Etat. Et la condition sine qua non à cette quête est de détacher l'exécutif et le

sommet de l'Etat des soubresauts du suffrage capricieux et versatile. Que ce soit dans le simple but de créer, en la personne du Roi, une personnalité politique influente capable de réanimer des institutions amorphes ou carrément de placer au sommet de l'Etat un monarque disposant de pouvoirs très étendus lui permettant de mener une politique sur le long terme, fondée sur l'intérêt général et non sur des intérêts privés de factions partisans au pouvoir, la cause royaliste, par le caractère héréditaire de la

monarchie, entend promouvoir la recherche d'une politique de longue haleine et débarrassée des idéologies ou ambitions factieuses, populistes ou démagogiques, propres à la république. L'institution monarchique intervient ici pour préserver, du mieux qu'elle le peut, sans prétendre être parfaite, la vertu dans la fonction suprême de l'Etat. Enfin, et c'est là peut-être l'aspect la plus symbolique de la chose, le Roi est un symbole vivant d'unité nationale. Alors que nous vivons une époque de délitement des valeurs et des repères, qu'individualisme, cosmopolitisme et mondialisme font des ravages, le Roi intervient pour redonner aux Français un symbole commun, un élément d'unité conférant ainsi au peuple français un rappel de leur sort commun et de leur nécessité de savoir vivre ensemble. La cause royaliste n'est pas un rêve arriéré ou dépassé, c'est un combat d'avant-garde. Car, que l'on le veuille ou non, une monarchie reviendra, par la grâce de Dieu, en France pour la sauver d'une disparition annoncée et s'opposer au sacrifice du peuple français sur l'autel du capital et des idéologies mondialistes. Il faudra bien rétablir le Roi en France pour sauver la France elle-même.

Stéphane T.

OPINIONS TOUJOURS

NAPOLEON NON COUPABLE. OU L'EMPEREUR CONTRE-ATTAQUE

Cher lecteurs et lectrices,

On a beaucoup parlé, lors du bicentenaire de la victoire d'Austerlitz, de l'absence d'une commémoration officielle. La presse et les actualités ont traité plus du livre « Le Crime de Napoléon » que d'une bataille qui a épargné à la France post-révolutionnaire le rétablissement de l'Ancien Régime, et libéré la Bavière et Venise de l'occupation austro-hongroise. Il faut dire que c'est un livre intéressant, et qui a permis à l'auteur, le journaliste –et non pas historien- Claude Ribbe, de faire un succès médiatique en crachant sur Napoléon deux cents ans plus tard, comme sur les Français d'aujourd'hui. Pardon ? Oui, sur les Français du vingt unième siècle, qui apparemment sont tous des sales racistes. Bizarrement, personne semble l'avoir remarqué. Vous connaissez peut-être la fable des « Habits neufs de l'empereur » ? Car nombreux sont ceux qui ont parlé d'un livre que aucun d'entre eux n'avait lu ! Eh bien, il vous suffit de mettre un majuscule à « l'empereur ». Le « crime » de Napoléon, c'est bien des « habits neufs ». Et Ribbe, qui n'a manifestement pas peur de tronquer ses citations ou d'inventer des sources qui n'existent pas, est un mieux en tailleur qu'en historien.

Ribbe, dans son intro, essaie de nous faire avaler bon nombre de choses. Sans prendre le temps pour expliquer ses opinions, il essaie de nous faire croire à un Napoléon homophobe qui a pourtant aboli la peine de mort qui existait avant la Révolution pour les homosexuels. Il faut dire aussi que le no^o2 sous Napoléon était Cambacérès... Connu à l'époque pour son amour des grands banquets, sa passion pour la loi et pour les hommes. Ribbe dirait sans doute que Hitler avait aussi un lieutenant homosexuel (Ernst Röhm), mais je crois que vous avez déjà compris que le traitement de Cambacérès (qui est resté l'équivalent d'un Premier Ministre pendant tout le Consulat et l'Empire) était différent de celui de Röhm (assassiné en 1934). Ribbe voulait aussi que nous croyons – sur parole uniquement – que Napoléon était anti-sémite. Un anti-sémite qui a sorti les communautés juives du ghetto, aboli les lois d'Ancien Régime qui leur imposait le port d'un chapeau jaune et de l'étoile de David, et convoqué un grand conseil du culte juif pour permettre aux « israélites » d'être reconnu officiellement, au même titre que les catholiques et protestants. Et pour info, c'est le bicentenaire des décrets sur cette dernière mesure cette année (2006).

Mais malgré cela, Ribbe veut nous faire croire que l'Empereur était fasciste. Il faut noter que le « fascisme » naît aux années 1920, et que la politique homophobe, anti-sémite et raciste des régimes fascistes ne correspond pas au programme napoléonien. Il faut noter également que l'Empereur a également laissé tranquille les francs-maçons, considérés comme ennemis de la Patrie par le Régime de Vichy (1940-1944) et par le régime Nazi en Allemagne (1933-1945). En ce qui concerne l'accusation de dictature militaire, Napoléon déclarait (y compris à ses intimes) qu'il ne gouvernait pas en général, mais parce que le peuple savait qu'il avait les capacités propres au gouvernement civil. Il insistait sur ce que les militaires doivent être jugés par des cours civiles en temps de paix, et interdisait à ses généraux et officiers d'imposer la loi martiale aux civils. Napoléon ne peut donc être considéré comme un dictateur militaire, puisque l'Armée est cantonnée dans un rôle subordonné aux lois civiles.

En ce qui concerne l'idée que Napoléon serait comme Hitler parce que Hitler « admirait » Napoléon, il suffit de rappeler que parmi les autres admirateurs de l'Empereur on peut aussi compter :

Simon Bolivar, Winston S. Churchill, Patton (général américain de la deuxième guerre mondiale), Pie VII (pape), Victor Hugo, André Malraux, Byron (poète écossais), De Gaulle, Goethe, Hegel, Nietzsche, Et Karl Marx

Pour ceux qui croient que Napoléon a rétabli l'esclavage, il faut ajouter qu'il est impossible de rétablir quelque chose qui n'a pas été aboli. La Révolution de 1789 a attendu 1794 pour voter des lois abolissant l'esclavage, parce que la Déclaration des Droits de l'Homme tient pour sacré la propriété privée. Et sous les lois de l'époque, un esclave faisait partie du mobilier. L'esclavage a été aboli par la loi de 1794... à Paris. L'abolition n'a pas eu force de loi en Martinique et en Guadeloupe, parce que ces « colonies » étaient occupées par une Angleterre qui se chargeait de 75 pour cent de l'esclavage. L'esclavage dans d'autres territoires a été supprimé... et remplacé par le régime du « travail libre obligatoire » (Sans commentaire). Napoléon, qui devient officiellement Premier Consul en février 1800, trouve un pays ruiné par dix ans de guerre civile et menacé par quatre empires et plusieurs états européens. Napoléon ayant réussi (victoire de Marengo 14 juin 1800) à contraindre le gouvernement du Roi d'Angleterre à signer la Paix d'Amiens, les anciennes colonies sont rendues à la France. Face au refus du Sénat, des colons et des commerçants du sucre et du café d'abolir l'esclavage, le Premier Consul « maintient » l'esclavage en Martinique et en Guadeloupe par décret en 1802, mais pas à Saint-Domingue. Ce qui est triste, mais compréhensible, vu qu'en 1848 (sous la Seconde République) lorsque l'esclavage a été définitivement aboli, on a indemnisé les maîtres (mais pas les anciens esclaves) pour perte de biens matériels. Il faut aussi se souvenir de l'abolition de l'esclavage par Napoléon en 1815, après son retour au pouvoir. Pour ceux qui se demandent pourquoi il ne l'a pas fait avant, la réponse tient du fait que les îles sont tombées aux mains des Anglais ou des insurgés. N'ayant pas de marine capable de reprendre ces territoires, l'Empereur a estimé inutile de légiférer pour des territoires qui n'ont été rattachés à la France qu'en 1814 avec le retour des Bourbons. En ce qui concerne l'accusation de racisme, on peut citer les propos de Napoléon en faveur des mariages mixtes comme moyen de faire rentrer l'égalité dans les mœurs. Ou encore le fait qu'il a aboli l'esclavage dans l'île de Malte en 1798.

Ribbe veut aussi faire croire à un Napoléon « misogyne », s'appuyant sur le statut inégal de la femme dans le Code Civil. C'est « oublier » les droits acquis par les femmes avec les écoles et le Code Napoléon. On ne parle pas de la



tentative de Napoléon d'abolir la « mort légale » dans le droit français, une tentative qu'il a défendu du point de vue des épouses. C'est oublier aussi la clause du Code Civil insérée par Napoléon, qui stipule que les parents doivent nourrir leurs enfants pauvres, mêmes majeurs. C'est « oublier » aussi la clause qui prévoit que les parents peuvent perdre la garde de leurs enfants s'ils les maltraitent, en faveur des grands-parents. Cela ne signifie pas que Napoléon Bonaparte était féministe, mais il y a quelque chose de novateur (en 1804) dans le fait d'insérer dans la loi que l'époux doit protéger son épouse et ses enfants. Puisque même aujourd'hui, une femme meurt tous les quatre jours sous les coups de son conjoint...

Ribbe, pour appuyer sa « thèse » de Napoléon « sanguinaire », prétend que le Premier Consul aurait commandé des massacres aux Antilles. Non seulement Ribbe ne peut pas présenter la moindre preuve écrite, il expose l'invalidité de sa thèse en écrivant que Napoléon a donné ces « ordres » - qui n'existent que dans le cerveau de Ribbe - de vive voix. Pour information, La Fondation Napoléon publie actuellement les 32 volumes de la Correspondance de Napoléon. 32 volumes, parce que l'Empereur a toujours donné ses ordres par écrit, sauf pendant des opérations militaires où il était lui-même présent. Napoléon, qui n'a jamais fait le voyage aux Antilles, aurait donc donné des ordres de vive voix depuis la France métropolitaine. Napoléon qui invente le téléphone en 1803 pour téléphoner dans les DOM-TOM, c'est fort !

En conclusion, je ne vous conseille pas d'acheter le livre. Pas parce que c'est de la fiente, mais parce que j'estime qu'un étudiant peut faire mieux de ses 17,20 Euros. Mais si vous avez l'occasion, regardez la fin du livre où les sources brillent par leur absence. J'en appelle au jury.

P-Napoléon.

L'offensive libérale contre l'Université

A ceux qui croient que le problème budgétaire affectant notre Université relève d'un problème ponctuel, il est nécessaire de remettre en perspective les événements qui touchent l'enseignement supérieur. Pour les maîtres de l'économie et de la finance, l'enseignement supérieur - comme les retraites, la sécurité sociale, les services publics (EDF) - doit être soumis à la « loi » du marché.

Depuis bien longtemps, les **libéraux ambitionnent de contrôler ce secteur et de domestiquer les universitaires**, tout comme les autres intellectuels en général. La critique d'une école toujours plus autonome et, surtout, toujours plus à même d'engendrer "*l'égalitarisme*" plus que "*la compétitivité*" est systématiquement théorisée dans les colloques, congrès, publications du patronat depuis une trentaine d'année. Mais aujourd'hui alors que la flexibilisation des travailleurs devient un objectif pour le patronat, il entend bien ne plus se passer d'un droit de contrôle et d'orientation sur l'enseignement supérieur ; L'European Round Table (la table ronde des industriels européens - un groupement de près de 40 patrons des plus grandes entreprises européennes), a réussi à faire admettre par la Commission Européenne sa volonté **d'une réorganisation de l'enseignement supérieur au service des entreprises**.

Ces exigences reflètent les intérêts des multinationales de la communication qui souhaitent le développement d'un « marché » de l'enseignement supérieur propice à la vente de leur « biens culturels » (CD-ROM, manuels, abonnement électronique) et les pressions de l'organisation mondiale du commerce (OMC) qui, dans le cadre de la libéralisation des services (AGCS) réclame la privatisation concurrentielle de l'éducation, vue comme un service marchand comme les autres, propice à dégager d'énormes profits.

Grande caractéristique de la restauration conservatrice engagée depuis plus de vingt ans, elle se pare des attributs de la « modernité ». Sous la formule « Changer l'Université » ou « Modernisation universitaire », s'avance un remodelage en profondeur qui se décline ainsi : méthodes « managériales » sur le modèle des écoles de gestion ; manipulation de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ; audits externes ; adaptation aux seuls « *besoins en formation des entreprises* » ; coup d'arrêt délibéré à l'élargissement de la base sociale... La production et la diffusion des connaissances à l'échelle de la société sont ainsi remises en question, niant la vocation de l'université et de la recherche publiques à créer et à faire partager un savoir critique.

La liste peut être longue : savoir transformé en marchandise ; « étudiants-clients » d'« universités-entreprises » où tout le monde serait concurrent de tout le monde, et que contrôleraient les intérêts privés ; études raccourcies pour la masse des étudiants jugés peu rentables ; diplômes dévalorisés par la mise en œuvre du système flexible européen dit « LMD » ; mobilité sans garanties visant à l'« employabilité » et à la « flexibilité » des diplômés plus qu'à leur qualification durable ; précarisation des personnels ; reculs de la démocratie au sein de l'Université ; recherche au service de la « compétitivité » des multinationales. **Tel est l'horizon dans lequel les forces conservatrices, avec les institutions qu'ils dirigent (OCDE, OMC, FMI, Banque Mondiale, Commission Européenne) et les projets qu'ils proposent (Stratégie de Lisbonne, modernisation universitaire), veulent enfermer les études supérieures et la recherche.**

Au sein même du champ universitaire, l'idéologie libérale a trouvé des alliés :

- **des intellectuels "désenchantés"**, après le recul du marxisme de l'univers culturel et politique, sont devenus, dans une

sorte de renversement spectaculaire, les thuriféraires inconditionnels du fatalisme.

- avec eux, **les enseignants chercheurs issus des grandes écoles**, se moquent du futur de l'université, cette dernière étant si peu élitiste. Précisons que cette « élite », a bénéficié dans sa formation des inégalités de crédits qui font, qu'un étudiant de classe préparatoire bénéficie d'investissements cinq fois supérieurs à ceux mobilisés pour un étudiant de DEUG en lettres ou science humaine.

- enfin, même les universitaires se voulant critiques ont décidé de mettre de côté leurs exigences pour **se fondre dans le ballet médiatique** qui leur permet de faire la promotion de leur dernier ouvrage ou d'apparaître comme un « chercheur qui compte » invité à chaque colloque d'érudits où le but est plus de se montrer pour satisfaire son égo que de confronter ses savoirs avec d'autres chercheurs.

Cette situation rend improbable toute réelle participation de cette « élite universitaire » dans un mouvement social à l'Université mêlant simples étudiants, personnel et enseignants précarisés.

Pour qu'un marché de l'éducation puisse se mettre en place sans trop brusquer les universitaires et contourner les résistances des acteurs du mouvement social, le Conseil européen de Séville en 2002 s'est donné 10 ans pour y parvenir. Avec la loi d'autonomie des universités, le gouvernement Raffarin avait pensé pouvoir passer en force. Un mouvement social conséquent a pu faire barrage jusqu'à la prochaine étape.

Pour les convertis aux dogmes du libre-échange et de la concurrence, il faut donc passer par une libéralisation rampante dont l'étranglement budgétaire est l'une des premières manifestations. Baisser le budget est moins voyant que la suppression de certaines filières qui, selon la logique libérale « *produisent indirectement de l'inefficacité* » comme celles, qui ne véhiculent pas une image favorable de l'entreprise.

Cette restriction budgétaire est significative des politiques économiques menées depuis une vingtaine d'années en Europe et en France.

Pour les tenants de l'idéologie libérale, les financements publics ne doivent pas augmenter. C'est un impératif que tous les textes rappellent à cause des contraintes de « maîtrise » des dépenses publiques fixées par la politique budgétaire européenne. En conséquence, la solution retenue dans tous les rapports dont se délectent les libéraux consiste d'abord à « **responsabiliser financièrement** » les usagers, en augmentant de manière substantielle les droits d'inscription et en mettant en place un système de prêts bancaires. Une telle réforme a été adoptée par l'Angleterre dès la fin des années 1990, par les Pays-Bas et plus récemment, par l'Italie et l'Espagne. Dernièrement, l'Allemagne vient d'abandonner la gratuité de son enseignement supérieur.

Nous affirmons, au contraire, qu'il est indispensable de relancer l'investissement public au service de l'intérêt général, pour cela il faut rompre avec le pacte de stabilité, artifice au service des actionnaires. En effet, il n'a d'autre but que de limiter l'inflation qui risquerait de déprécier les actifs financiers des créanciers et de perturber les Bourses.

Au niveau national, des coupes sont faites pour atteindre un « Etat modeste ». Le budget 2006 présenté à la rentrée par le gouvernement est sur ce point significatif. On maintient les allègements fiscaux (50 milliards d'euros en cinq ans), tout en glissant par ci par là quelques cadeaux supplémentaires par exemple pour les donations. Les patrons continuent de bénéficier de 19 milliards de baisses de cotisations (2 de mieux) qu'ils empocheront sans créer plus d'emplois, tout en recevant des crédits d'impôt pour financer la recherche privée. On voit bien qu'il existe des marges de manœuvre conséquentes pour l'Etat. Ce dernier, qui n'a pas toujours, loin s'en faut, échappé à la tentation d'assujettir l'Université, la protège néanmoins via le statut de la fonction publique, les règles de fonctionnement des universités, l'attribution de crédits de recherche et de fonctionnement. **Cet engagement doit être maintenu et renforcé.**

Des réformes, oui, il en faut, mais à travers des propositions de progrès, radicalement opposées à la régression en cours. L'enseignement supérieur, la recherche, l'éducation sont des **biens communs de l'humanité et des peuples**, qui exigent une gestion publique et un financement public, en tant qu'investissement social à long terme. Le savoir doit être mieux partagé : élargissement du droit aux études, gratuité à tous les niveaux, cursus non ségrégatifs, garanties pour le pluralisme des idées, et les libertés académiques, politiques, syndicales. Le service public doit être consolidé, démocratisé, mis à la hauteur des besoins collectifs et individuels. Il se développera en partenariat avec les autres services publics, en France et en Europe, en construisant, du local au mondial, des coopérations égalitaires et non marchandes.

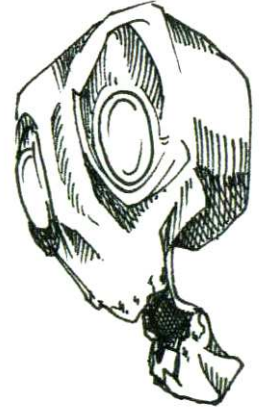
Sur tous ces sujets, voir le site de l'Appel pour une école démocratique (APED) :

www.ecoledemocratique.org, le site d'Attac France www.france.attac.org ou nous contacter uvsq-info@attac.org.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

ATTAC CAMPUS VSQ





Je vous demande de vous arrêter :

Je vous demande de vous arrêter monsieur Fourgous de parler de chose dont visiblement vous ne connaissez pas grand chose. Comme certains l'auront certainement deviné, cet article fait écho au « débat » organisé entre Mr Fourgous et Mme Tasca sur le CPE. Pourquoi ces guillemets autour du terme débat ? Pour la simple et bonne raison que les deux politiques présents lors de ce « débat » nous ont une nouvelle

fois prouvé qu'un véritable débat se faisait sans politiciens. En effet, ce « débat » fut finalement une accumulation de non-réponses, de déclarations démagogiques,...

De plus, au moins l'un des deux intervenants a montré ses limites quant à la connaissance du sujet. Je suis désolé Mr Fourgous, je sais que vous n'êtes que l'illustration de parlementaires qui se disent proche de leurs électeurs et qui finalement reste enfermé dans des logiques de partis, d'intérêts, de pouvoirs, ... sans réfléchir aux problèmes et aux conséquences des lois qu'ils votent.

Mais tout de même quand je vois que le député-maire d'Elancourt ne semble pas connaître les modalités d'une loi qu'il a pourtant voté, qu'il est obligé de demander des précisions à sa collègue socialiste voire à l'assemblée présente sur le fait que cette loi ne concerne que les entreprises de plus de 20 salariés, je suis tout de même obligé de vous demander de vous arrêter de parler de chose dont visiblement vous ne connaissait pas grand-chose.

Dans le même esprit, vous parliez du problème du logement, mais vous sembliez avoir des difficultés sur le fonctionnement et la connaissance du système de Locapass. Peut-être est-ce parce que ce système n'a pas été rénové avec le CPE (argument pourtant mis en avant quant à l'accès à la location pour les jeunes concernés par ce projet) et qu'il reste donc aussi inutile et inefficace qu'auparavant. Intrigué par le fait que vous cherchiez le terme de Locapass alors que vous vous présentiez comme soucieux du problème du logement des jeunes, je vous ai demandé ce que vous pensiez du projet de contrat de location « à l'essai ». N'ayant pas eu de réponses, je me demande si finalement je ne sais vraiment pas m'exprimer (probable pour ceux qui me connaissent), si vous ne pouviez pas vous exprimer à ce sujet pour des raisons de « politiques » (je déteste avoir un jugement si négatif sur un terme qui pourrait pourtant avoir un sens si positif si tout le monde le prenait dans le sens de l'engagement dans les affaires de la « cité ») ou si tout simplement vous ne connaissiez pas ce projet proposé par l'Union nationale pour la propriété immobilière (UNPI). Si votre silence s'explique par la dernière hypothèse, je vous rappellerais que ce nouveau contrat de location permettrait aux propriétaires de donner leur congé entre le 9e et le 21e mois, avec un préavis de trois mois et je vous invite ainsi à consulter ces pages internet :

<http://www.clcv.org/index.php?v=detail&a=info&id=512>

<http://permanent.nouvelobs.com/social/20060316.OBS0715.html>

Finalement, « je vous hais » de m'amener à écrire un article qui semble aussi anti-parlementariste et qui me rappelle une des mauvaises périodes de l'histoire. Mais finalement à qui la faute ? J'aimerais que les « politiciens » avant de dénoncer la dépolitisation, s'interrogent sur leurs pratiques et leurs conséquences et j'aimerais que nous autres citoyens, prenions conscience du fait que nous avons aussi une part à prendre dans les différents changements de la société : que soit au niveau des problèmes de représentations, qu'au niveau des orientations économiques, ... « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » et à travers cette maxime de Lavoisier, on pourrait prendre conscience que nous avons un rôle à jouer dans cette transformation et que la fatalité n'existe pas.

Alexandre.

Pense-bête

Voici un article qui ne devrait faire plaisir à personne sauf peut être les royalistes peu férus des systèmes parlementaires comme Stéphane. Cela fait en effet un peu plus d'un an que les élus étudiants de l'UVSQ ont pris leurs fonctions dans les différents conseils et c'est l'heure de tirer un bilan sur l'assiduité de nos représentants.

Une étude a été réalisée (par moi) grâce aux comptes-rendus trouvés sur l'intranet du site www.uvsq.fr. Elle prend en compte les procès verbaux d'avril 2005 à février 2006. les chiffres que je communique sont ceux du taux de présence réelle, c'est à dire que j'ai exclu les procurations de mes calculs.

Les résultats donc, non officiels mais d'un organisme indépendant !

Pour le Conseil d'Administration (CA), l'étude porte sur 11 conseils du 14 avril 2005 au 23 février 2006. 12 étudiants y siègent, il n'y a jamais eu plus de 7 étudiants présents en même temps parfois ils n'étaient que 2 ou 3, leur taux de présence global est de 37,1%. En entrant dans les détails, on peut voir que les 5 étudiants de la liste UNEF sont les plus présents avec un taux de 45,5%. Ceux de la liste Assos-UVSQ (6) ont un taux de 36,4%. Enfin le seul étudiant de la liste

UNI n'est jamais venu.

Concernant les 10 Conseils des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) entre le 12 avril 2005 et le 20 février 2006. Le CEVU compte 16 étudiants, l'assiduité y est plus importante avec un taux global de 45,6%. La liste Assos-UVSQ avec ses 7 représentants atteint un taux de 61,4%, celui des 8 élus UNEF étant de 37,5% et le seul élu de l'UNI n'est jamais venu.

La situation au Conseil Scientifique (CS) est assez exceptionnelle. Ce n'est qu'au conseil du 12 décembre 2005 qu'un étudiant s'est présenté et cela après 4 CS sans aucun représentant étudiant.

Les comptes rendus des conseils d'UFR ne sont pas assez nombreux pour établir des chiffres utiles mais on peut noter une participation beaucoup plus importante sur tous les sites (SJP, SSH, Sciences) et quelque soit la liste.

Que peut on objecter à ces chiffres ?

A chacun de se faire son idée. A première vue, on serait tenté de ne retenir que la faiblesse de la présence étudiante dans les conseils centraux. Cependant il faut avoir en tête certains éléments. Les conseils se réunissent en période de vacances universitaires, juin, juillet, septembre alors que beaucoup d'étudiants sont partis ou travaillent. Ils se réunissent aussi en période d'examen.

On peut aussi critiquer cette façon de vouloir tout chiffrer ! Elle ne reflète pas toute la réalité, par exemple une personne peut rester la première heure de réunion et partir, elle sera quand même inscrite présente. Et puis l'assiduité ne remplace pas toujours une participation efficace.

Surtout il faut souligner la grande hétérogénéité des situations. Plusieurs étudiants n'ont jamais mis les pieds dans un conseil (et pas seulement ceux de l'UNI) alors que d'autres font preuve d'un véritable engagement. C'est bien le problème de l'engagement au sein de notre université qu'il faut rapporter. Trop peu de personnes intègrent, créent ou s'intéressent à des initiatives locales mais il est toujours temps !

Olivier Magnan

Au rang des informations qui font plaisir, nous avons appris que des frais de dossier (15euros) allaient être instaurés lors de l'inscription dans les filières sélectives (M2, licences pros, IUT et ISTY). Cela pour les candidats extérieurs à l'UVSQ.

Cette mesure qui devrait faire gagner quelques milliers d'euros à l'université, ne devrait pas en revanche faire baisser le nombre de dossiers (c'est pourtant l'objectif annoncé). En effet les prévisions financières tablent sur un nombre de candidatures identiques aux années précédentes !! Cette décision a été prise par le CA du 23 février puis enterrée lors du CEVU du 28 mars. Il est à noter que dans le très faible nombre d'étudiants présents, il n'y avait aucun élu UNEF...



CULTURE :

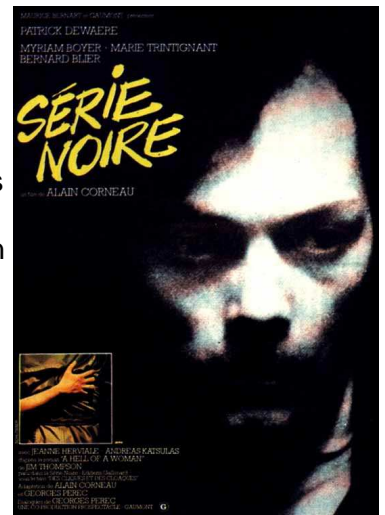
L'année dernière sort un album nommé catch 33, d'un groupe dénommé Meshuggah. Cet album incroyable d'ingéniosité, de puissance et de technique marque le dernier coup en date d'une formation qu'il faut mettre en lumière. Meshuggah est né en 1987, et à cette époque se complait dans un style proche du trash qui pour les non initiés se rattache à des groupes comme Metallica ou Sepultura.. Rien d'exceptionnel jusqu'à ce qu'au début des années 90, le groupe trouve enfin une ligne directrice qui va définitivement le faire sortir du lot : faire de la musique comme personne, en multipliant les performances. Le son, tout d'abord, est travaillé avec acharnement, inégalable et différent sur chacun de leurs albums, au service d'une ambiance froide et implacable : des lignes mélodiques assurées la plupart du temps par une basse détendue et qui fait plonger chaque riff dans les graves ; une batterie aux compositions inhumaines et dont la rapidité alterne avec une capacité au contretemps vertigineuse ; des guitares dissonantes et dont les solos sont très caractéristiques. Sur le long terme, Meshuggah suit une évolution assez remarquable ; autant pour le style que pour la conception en elle-même. Non contents d'être devenus très bons, très violents et très rapides ils décident d'entrer en guerre contre le formatage. Rien de bien étonnant, Meshuggah n'est pas passé souvent à la radio, et ça ne doit pas les empêcher de dormir. En 2004 après « Nothing » album incontournable du combo, sort « I », album d'une plage de 25 minutes qui voit se succéder différentes phases rythmiques et mélodiques. On n'est pas loin du psychédéisme de certains groupes et des conceptions non-conformistes de styles généralement plus rock. La dernière claquette en date, c'est donc « Catch 33 », pour lequel les chansons s'étalent sur plusieurs plages. Il confirme que Meshuggah est un groupe exceptionnel, de ceux qu'on cite en référence sans même les avoir jamais entendus. Leur talent de composition n'est d'ailleurs un secret pour

personne puisqu'on en parle en musicologie au même titre qu'un Zappa. A ne pas mettre dans n'importe quelles oreilles, évidemment car d'une violence déjà citée plus haut, sans concession. A ce propos Meshuggah est répertorié en death metal même si ce n'en est pas, mais bon, comme on ne peut pas vraiment dire ce qu'ils font... Quant au nom atypique de ce groupe suédois, il signifie « folie » en hébreu. Que demander de plus ?

JJ



Pour ceux qui n'ont jamais entendu parler de Série Noire, il faut lire ceci. Je ne suis pas un public difficile et mes goûts cinématographiques sont très larges. Dans un sens tant mieux, mais ça signifie qu'il faut peut-être se méfier de ces articles minables que je fais parvenir aux rédacteurs de L'Esqyv. Bref, malgré cette introduction il va falloir lire ces quelques lignes. Important, le titre du film dont je désire parler : Série Noire, que certains connaissent bien, parce qu'il est également celui d'une collection de bouquin qui fait rage dès 1944 chez Gallimard et devient la référence en matière de polar. A mettre en rapport ici, car le film est tiré d'un bouquin de Jim Thompson (auteur également du « Coup de torchon ») paru dans la collection déjà citée et dont le titre, le véritable titre est « Hell of a woman ». Il met en scène un certain Franck Poupart, représentant de commerce, et interprété ici par Patrick Dewaere dans un monde de banlieue absurde et terrifiant. En rencontrant une jeune fille de 15 ans cet anti-héros se met en tête de fuir avec elle en laissant sa femme, son travail et le reste de toutes ces choses qui tournent autour de lui. Réalisé par Alain Corneau, Série Noire est à la fois un classique du cinéma et une œuvre très controversée. Interdit à sa sortie au moins de 18 ans, le film déplaît de par la dérive morale qu'il suggère et réaffirme, à la manière du cinéma de Bertrand Blier, nourri de situations dérangeantes et de comportements inexplicables. Il y a du sexe, de la violence et du fric partout, oui. Chacun a droit à sa réplique très « polar français », très Michel Audiard, également. Mais Série Noire est surtout une histoire dans l'histoire, une réflexion sur le polar en général. Nous sommes à la fin des années 70, les tours HLM montent un peu partout et les terrains vagues s'accumulent. On donne un scénario à Patrick Dewaere, ce scénario qu'on a retravaillé avec un certain Georges Perec écrivain au talent immense et capable de mettre en valeur l'absurde au profit de l'art, à la manière de son maître Raymond Queneau. L'acteur, incroyable de vérité, fait de Franck Poupart une légende, la composition réincarnée, le talent à l'état brut. Un personnage minable devient l'objet d'un film. Il n'est pas admirable. Il est lâche, faible, fou. Autour de lui, le monde est absurde, méchant, sale et froid. Le spectateur reste en dehors du cadre. Il parlera de ce monde comme de celui d'un Brazil ou d'un Delicatessen, très science fiction finalement. Pourtant, il n'aura pas pu s'empêcher de penser que tout ça est très réaliste.



Pour finir, je dirai que le film est sorti récemment en DVD, donc les riches peuvent se le payer gentiment. Pour les autres, je peux me le procurer en VHS et me tiens à disposition de tous ceux qui désirent le voir sans plus attendre. Par les temps qui courent, la chose me paraît assez indispensable en fait.

JJ

Contacts :

reflexe@no-log.org

<http://associationreflex.free.fr>

